



# Arguments

## Travailler mieux pour vivre mieux

20 avril 2011

### 1. De plus en plus, le travail devient synonyme de souffrance et de pénibilité

- **La course effrénée à la rentabilité et à l'accroissement sans fin des profits épuise les salariés et menace leur santé** : le travail s'intensifie, la gestion des ressources humaines se détourne de l'humain et les travailleurs sont de plus en plus isolés.
- **65% des salariés français se disent « stressés » au travail en 2010**, contre 55% en 2009 (observatoire de la vie au travail). 24% des hommes et 37 % des femmes évoquent un « mal être » en parlant de leur travail (observatoire épidémiologique Samotrace).
- **A titre d'exemple, plus de 40 % des ouvriers du bâtiment souffrent de douleurs lombaires**. 100 000 travailleurs de plus de 50 ans travaillent régulièrement la nuit, dont près de la moitié plus de 200 nuits par an.

### 2. En considérant le travail comme un coût et non comme un atout, la droite l'a dégradé et dévalorisé

- **La droite a aggravé les risques psycho-sociaux et la pénibilité** par l'encouragement aux heures supplémentaires et au travail du dimanche, par l'instauration du statut d'auto-entrepreneur pour obliger certains salariés à recourir à une activité supplémentaire afin de compenser la faiblesse de leur rémunération, par le report de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans et la non-reconnaissance de la pénibilité.
- **Elle a mené une politique résolument pensée et tournée contre les salariés** : austérité salariale, baisse des cotisations patronales et émiettement du code du travail.

### 3. Valoriser le travail, c'est d'abord le rémunérer correctement

- **La valorisation du travail, en même temps que l'augmentation du pouvoir d'achat des Français, passent avant tout par une augmentation des salaires**.
- Nous organiserons, dans le cadre d'un dialogue tripartite (Etat, organisations syndicales, organisations patronales) une **conférence salariale annuelle**, qui aura notamment pour mission de contribuer au rééquilibrage de la part des salaires dans la valeur ajoutée.
- Nous **modulerons l'impôt sur les sociétés** selon que les bénéfices seront réinvestis – en équipements, en R&D, en formation, en salaire – ou qu'ils seront distribués sous forme de dividendes aux actionnaires. Dans le premier cas, favorable à l'emploi et à la production, le taux d'imposition passera de 33,3 % à 20 %. Dans le second cas, parce que l'économie réelle doit primer sur la finance, le taux d'imposition sera porté jusqu'à 40 %.
- **Enfin, nous revaloriserons le pouvoir d'achat du SMIC.**

### 4. Nous reconstruirons un droit du travail protecteur des salariés pour aller vers la compétitivité-qualité

- **Nous reviendrons sur les mesures dérogatoires qui ont dégradé le rythme de travail des Français sans augmenter leur pouvoir d'achat** : défiscalisation des heures supplémentaires, remise en cause du repos dominical, extension du forfait jour au mépris des recommandations des experts du Comité européen des droits sociaux, etc.
- **Nous favoriserons les contrats à durée indéterminée**, en supprimant les exonérations de cotisations sociales aux entreprises qui emploient un quota trop élevé de travailleurs précaires.
- **Nous donnerons les moyens à l'inspection du travail de faire respecter tous les droits des salariés**

### 5. Nous orienterons notre modèle de production vers la vraie performance

- **Il est indispensable de compléter les indicateurs de performance classiques** par des indicateurs mesurant la performance sociale, environnementale et créative des activités économiques – **la vraie performance**.
- **Nous proposerons la mise en place de nouvelles normes comptables européennes intégrant l'empreinte écologique et les critères sociaux** (structure de l'emploi, niveau des rémunérations, etc.) dans le bilan des

entreprises.

- **Dans le prolongement des lois Auroux, le droit des salariés à s'exprimer sur leurs conditions de travail sera consolidé** : mieux dialoguer permettra de mieux travailler.
- **Les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) seront renforcés**, notamment pour une meilleure prise en compte de la souffrance au travail, des nouveaux maux et des nouvelles pénibilités au travail.
- **La médecine du travail sera reconstruite et rendue plus indépendante** grâce à une gestion réellement paritaire.
- **Nous encouragerons l'aménagement des conditions de travail des plus de 55 ans** par la limitation ou la suppression du travail de nuit et des tâches physiques, ainsi que par l'augmentation des temps de pause.

## **6. Nous inventerons des relations nouvelles dans l'entreprise, pour une véritable démocratie sociale**

- **Les salariés et entrepreneurs des TPE ont droit au dialogue social.** Nous mettrons en place une représentation des salariés au niveau des bassins d'emploi pour ces entreprises.
- **Nous renforcerons la négociation collective à tous les niveaux et rétablirons la hiérarchie des normes en matière de droit social.** Le niveau de négociation à l'échelle des branches sera privilégié, alors que la droite l'a marginalisé.
- **Nous conforterons les instances qui font vivre le paritarisme dans les fonctions publiques.**
- **Dans les grandes entreprises, les salariés devront être mieux représentés dans les instances de décision,** qu'il s'agisse des conseils d'administration, des conseils de surveillance ou des comités de rémunération.
- **Nous développerons le principe d'information loyale et régulière des instances représentatives du personnels** sur la situation et les projets de leur entreprise.